



**Conférence introductive**

**Face aux enjeux systématiques et à l'ampleur des crises écologiques et sanitaires, quelles réponses éducatives ?**



**Nathanaël WALLENHORST**, Docteur en sciences de l'environnement, en sciences politique et en sciences de l'éducation. Il est professeur à la faculté d'éducation de l'Université catholique de l'Ouest dont il est le doyen. Il a écrit et dirigé une vingtaine d'ouvrages sur les incidences politiques et éducatives de l'entrée dans l'Anthropocène. Ses derniers ouvrages : Qui sauvera la planète ? Les technocrates, les autocrates ou des démocrates... (Actes Sud, 2022), Vortex – Face à l'Anthropocène (avec Laurent Testot, Payot, 2023), mais aussi Vous voulez sauver la planète ? Faites des gosses ! (avec Frédéric Spinhirny, Le Pommier, 2023).

Je suis vraiment content d'être avec vous aujourd'hui pour aborder ces questions qui sont essentielles et vitales, tout simplement, qui sont pour moi une passion et une préoccupation. Une passion pour la compréhension du système Terre, qu'est-ce qui permet la vie, comment ça fonctionne et une préoccupation pour l'éducation. J'ai la conviction qu'on a besoin des éducateurs pour changer le monde et on a besoin de changer le monde car la trajectoire dans laquelle nous sommes, est une trajectoire meurtrière, ni plus ni moins. Nos responsables politiques et économiques ne sont pas à la hauteur. Si on écoute les scientifiques, les projections de courbe, ce n'est que du noir et du glauque. Où est l'avenir ? La percée vient des éducateurs. Fondamentalement, là où on est attendu, c'est pour donner des coups de boules là où il y a besoin et pour faire advenir l'avenir, avec détermination.

Je vais commencer par quelque chose qui s'est passé il y a 5 ans, de déterminant. Fin août 2018, il y a une personne qui est scolarisée et socialisée. Il se trouve qu'elle a lu dans le texte les articles scientifiques. Et elle s'aperçoit que ce qu'elle



lit n'a rien à voir avec ce qu'on lui raconte à l'école. Elle fait le constat que ce qu'on lui raconte à l'école ne fait que parler de continuité et de prolongement : demain est dans le prolongement d'aujourd'hui. Une logique continuiste dans lequel s'encastre le mythe de la croissance.

Par contre, tout ce qu'elle lit dans les articles scientifiques lui dit : rupture, demain n'est pas dans les prolongements d'aujourd'hui. Des ruptures brusques et irréversibles sont possiblement devant nous, sans retour en arrière possible.

Il es trouve que la demoiselle n'est pas marrante, plutôt sérieuse. Elle ne lâche pas. Elle se dit qu'il y a un problème. Elle avait deux tresses, 15 ans et demi, Greta THUNBERG.

Elle décide de faire la grève de l'école. Elle a pris un bout de carton et l'a mis sur les marches du parlement suédois car elle a pigé que fondamentalement l'éducation, l'école, c'est politique. Et qu'on a un problème avec l'instance politique et elle l'a signifié.

On a commencé à lui donner la parole, on lui a donné une tribune à l'ONU.

Dans cette histoire, on voit apparaître 3 pôles :

- Le pôle scientifique, les savoirs scientifiques
- L'éducation
- L'instance politique

On ne peut pas parler d'éducation à l'environnement sans convoquer le pôle politique duquel quelque chose doit advenir.

Dans ce qui va suivre, je voudrai distinguer trois affaires :

- **Les savoirs sur le système Terre** : ce que nous savons, le consensus scientifique établi. Si quelqu'un veut prendre la parole sur ces sujets, il doit avoir un doctorat et publier dans « Science ». Alors il est légitime. Il n'y a pas de débat.
- **Ce que l'on pense** : là il peut y avoir débat. Ce que l'on pense n'a d'intérêt que pour appeler la pensée de chacun et confronter nos désaccords.
- **Nos croyances**, qui n'ont rien à voir avec ce que l'on sait. On en a besoin pour avancer, pour se mobiliser. Mais nommons-les, et différencions les des connaissances.

## Etat des lieux du système Terre

Les diapos sont là juste pour afficher les sources et montrer que ce n'est pas moi qui ai énoncé ce que je vous raconte. Si vous ne me croyez pas, allez voir ces preuves.

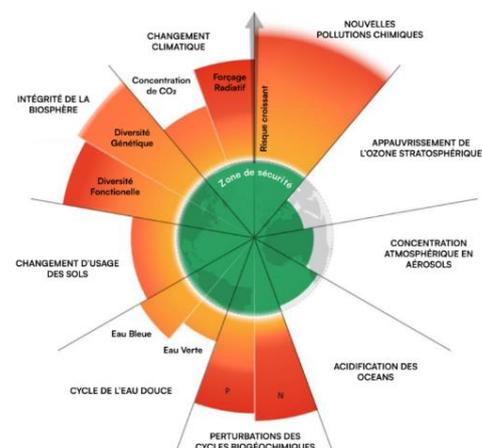
1850, on commence à avoir des scientifiques un peu visionnaires qui avaient une vision un peu globale de la façon dont les activités humaines étaient en train d'embarquer tout le système Terre vers un horizon un peu glauque.

2009 : Johan ROCKSTRÖM, un scientifique brillant avec ses 28 collègues internationaux, qui écrit un article sur **les limites planétaires**. C'est un modèle structurant pour décrire l'état du système Terre, pour penser l'action publique. En fait, ils ont fait un travail de production de savoir et de vulgarisation. Ils ont travaillé les récits qui vont accompagner la réception de ces savoirs.

La planète terre, capable d'accueillir la vie est la résultante de 9 processus écologiques, qui si on les force trop, ça lâche. Quand on est sur le quai d'une gare, il ne faut pas aller sur les voies. Au bord du quai, il y a des bandes rugueuses qui nous indique que c'est la limite. Elle est à distance de sécurité d'un seuil. C'est ce qu'ils ont fait : déterminer des limites à ne pas dépasser pour ne pas être en danger.

## LES LIMITES PLANÉTAIRES

2023 : 6 Limites dépassées



Source : Stockholm Resilience Center Traduction : Bon Pote

bon pote

En 2023, 6 limites sur 9 sont dépassées :

- Changement climatique
- Destruction biodiversité
- Cycle de l'eau,
- Anthropisation des sols,
- Pollutions chimiques
- Perturbation des cycles biogéochimiques

2011, Anthony BARNOSKY pose la question : est-ce que la **sixième extinction de masse** n'est-elle pas en train d'advenir. Il regarde les courbes d'extinction des espèces et estime que d'ici 200 à 500, on pourrait avoir perdu 75% de la biodiversité. C'est le seuil qui atteste d'une extinction de masse. Homo sapiens est là depuis 0,35 millions d'années. Pour attester d'une extinction de masse, c'est 75% en 2 millions d'années.

2014, un article très marquant, Luciana Gatti fait le bilan carbone de la forêt amazonienne et elle constate qu'en 2010, année exceptionnellement sèche, elle a émis plus de carbone qu'elle n'en a stocké. En 2015, année humide, c'est neutre. Les années d'après, elle émet du carbone. Il se passe qu'en cas de stress hydrique, la photosynthèse est moins active, des arbres meurent, des incendies se déclenchent. Cela s'ajoute à la déforestation pour l'élevage des bovins. Cela aboutit à une forêt qui déstocke le carbone.



Aujourd'hui, dans cette salle, il ne fait pas trop chaud. Ça aurait été différent il y a 2 mois, en été... Avec la chaleur, nous transpirons pour maintenir notre température corporelle. Mais si l'air est saturé en vapeur d'eau, la température corporelle augmente et au bout de 6 heures sous 35° de température

humide, on meurt. Aujourd'hui, on a 30% de la population mondiale qui est confronté à 20 jours de **chaleur dangereuse** (31°). En 2100, dans un scénario business as usual, c'est 74% de la population qui sera concerné. Cela donne une idée de l'ampleur des vagues migratoires qui sont devant nous et de l'ampleur de la perte de territoires en termes d'habitabilité humaine.

Ce n'est pas marrant, mais c'est pour dire « il ne faut rien lâcher, ne rien lâcher de notre mission d'éducateur » avec l'ensemble des interlocuteurs avec lesquels on travaille, parce qu'il y a des enjeux très graves.

2017 : une extinction des espèces plus conséquente que ce qu'envisageaient BARNOSKY et al. en 2011. Gerardo CEBALLOS fait une chose que les scientifiques aiment bien faire : un pas de côté. BARNOSKY regardait l'extinction de masse, mais il se dit que si l'on observe le taux de disparition des populations et plus seulement des espèces. Il arrive à conclusion que l'on assiste, non seulement à une extinction des espèces, mais à une **annihilation biologique sans précédent dans l'histoire du vivant**.

Margot BADOR, climatologue française, prend la vague de chaleur de 2003 et met 2 degrés de plus dans la machinerie des modèles. Et elle calcule ce que ça donne en 2100. On pourrait se dire que cela donne 2 degrés de plus. Et bien non ! On ne peut pas additionner une moyenne avec une donnée. Et donc, en 2003, le pic caniculaire à Strasbourg, Metz et Nancy était 42°. En 2100, cela fait 13 ° de plus, soit 55°. Le record du monde, c'est 54° dans un désert aux Etats-Unis. 55°, c'est une température qui encourt dans le désert. Et ce n'est pas parce que c'est le désert qu'il fait chaud... C'est parce qu'il fait chaud, que ça se désertifie ! Et cela rend impropre à la production agricole des territoires entiers.

Dernière chose. L'équipe de ROKSTROM, en 2018, revoit son modèle des limites planétaires et simplifie l'analyse. Ils disent : ok, il y a 9 limites planétaires, mais fondamentalement, il y a 1 seuil. Il est autour de 1,5 et 2°C, et au-delà, il y a une **succession d'emballements**. Après, on n'a

plus la main, c'est-à-dire que les activités humaines ne sont plus au cœur du système Terre. Une succession d'emballement, c'est quoi ? C'est : les forêts du bassin amazonien s'assèchent et flambent. En flambant, ça réchauffe, et pas à cause de la chaleur de la flamme ! A cause du carbone qui est relâché. Et puis les sols gelés, le permafrost, en Alaska, en Sibérie, dégèle et libère des gaz à effet de serre. L'activité microbienne libère le carbone stocké. Les calottes glaciaires fondent en Arctique et Antarctique. L'albedo, c'est-à-dire la puissance de réfléchissement de la surface blanche, diminue. La chaleur du soleil est davantage captée, la Terre se réchauffe.

Dans ce mécanisme, on n'est pas en train de parler de l'empreinte environnementale de Cartier, Dior ou autre, ni de celle de nos SUV. On n'est pas en train de parler de nos steaks de bœuf... C'est simplement le système Terre qui s'emballe. Et donc les chercheurs disent que contenir l'emballement bioclimatique, c'est vital.

Je m'arrête là sur l'état des lieux du système Terre. A partir de là, quelle conclusion éducative peut-on faire ? C'est-à-dire, à quels endroits peut-on agir, tenir, etc... Ce

que je peux juste lancer comme ça, c'est que fondamentalement, de mon point de vue (et là je quitte le registre du savoir pour dire simplement ma pensée), la mission éducative est politique dans l'interpellation des pouvoirs publics. On ne peut pas laisser dire tout un tas de trucs sous prétexte que ça touche l'intime ou le politique et que tout d'un coup je ne peux plus rien. Politique ? Il ne faudrait pas que l'éducation devienne partisane, non plus. On a construit l'éducation dans la différenciation d'avec la politique. Mais on a des outils, en tant qu'éducateur, pas l'endoctrinement, mais la problématisation, les savoirs. Et le rapport au savoir peut être un problème. Les Savoirs s'accumulent dans les bibliothèques. Par exemple les rapports du GIEC sont tout en anglais, à part le résumé à l'intention des décideurs du 1<sup>er</sup> volet qui a été traduit en français. Tout le reste, c'est in english ! Qui va aller lire ça ? On a un problème dans le rapport aux savoirs car ils sont là, ils s'accumulent, mais ils sont éloignés de nous. Ils ne sont pas dans nos tripes, on ne les porte pas. Ce n'est pas à partir d'eux qu'on voit le monde.





**Léa BILLEN**, Docteure en géographie sociale, elle enseigne l'histoire et la géographie dans le secondaire. Ses travaux de recherche portent sur les initiatives citoyennes écologistes dans les quartiers populaires français. Elle est également militante au sein de l'association Astérya qui accompagne les envies d'agir citoyennes en région parisienne et cofondatrice de l'Institut Transitions en région lyonnaise.

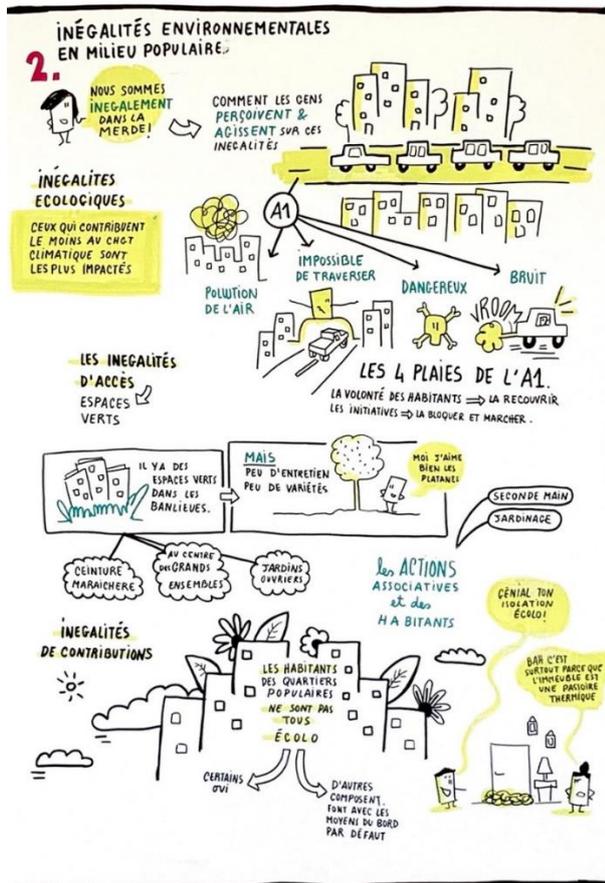
Comment cet état des lieux du système Terre se répercute dans les quartiers populaires en France. On a bien compris que globalement on est tous dans la merde... Moi, mon sujet, c'est qu'on est inégalement tous dans la merde, c'est dire qu'il y en a qui sont plus vite et plus dans la merde que d'autres.

Comment cette crise écologique que Nathanaël vient de nous rappeler se manifeste dans un contexte urbain, précarisé et paupérisé.

## Préalables

Cet état des lieux s'inscrit dans un champ de recherche bien identifié ; les injustices environnementales. Aux Etats Unis, il est assez ancien et démarre dès les années 70 et il est d'emblée très connecté aux mouvements sociaux, notamment des noirs américains qui se mobilisent en Caroline du Nord contre des industries polluantes dans leurs quartiers. Une notion de racisme environnemental émerge dans les mouvements sociaux, qui est pris par les scientifiques américains. La recherche se met au service des mouvements sociaux pour établir ces injustices environnementales. En France, ce champ de recherche arrive beaucoup plus tard, on a environ 30 ans de retard, et il est beaucoup moins connecté aux mouvements sociaux et manque parfois d'envergure politique. Le lien se fait parfois avec l'action publique, mais pas souvent avec les populations qui les vivent.

Mon positionnement dans cet état des lieux : je ne suis pas spécialiste de la mesure des inégalités environnementales, je ne fais pas des cartographies pour établir que certains territoires sont plus inégaux que d'autres, donc je vais m'appuyer sur les travaux d'autres chercheurs. Par contre, ce qui m'intéresse c'est plutôt la façon dont les gens les perçoivent et se mobilisent face à elle. Je cherche à faire le lien à l'action, que les



scientifiques ne font pas toujours. Mon positionnement a été de faire des études de cas très qualitatifs, des ethnographies d'initiatives et de mobilisation écologistes en quartiers populaires.

**Des inégalités environnementales** qui traduisent une inégale répartition territoriale des effets directs de la crise écologique et une inégale capacité de résilience des territoires face à ces effets.

Je commencerai par un état des lieux des inégalités environnementales en quartier populaire en vous montrant ce que cela signifie assez concrètement sur les territoires à partir des études de cas suivies dans ma thèse.

- Inégalités environnementales d'exposition, accès direct mais aussi vulnérabilité face aux effets indirects de cette exposition ou accès.
- Inégalités écologiques = intègre les inégalités de contribution à la crise écologique.
- Injustices = différentes dimensions de l'injustice, qui appellent différents types de réponse et de mobilisation.

**Inégalités d'exposition** aux nuisances environnementales ou aux risques environnementaux

Il y a une première forme d'inégalité environnementale qui sont les **inégalités d'exposition**. On parle de tout ce qui est pollution notamment, issue des industries ou du trafic dans les villes. C'est sur celle-ci que je vais insister pour vous parler d'une mobilisation que j'ai suivie dans ma thèse, qui est celle du collectif Lamaze, à Saint-Denis, à la frontière de Stain et qui voit passer l'autoroute A1 passer au cœur du quartier.

Le problème est que la pollution de l'air est diffuse et que les données sont disponibles seulement à l'échelle des communes. Le problème de l'approche territoriale est qu'il est difficile d'agréger les données à une même

échelle. Le plus petit dénominateur commun en France, c'est la commune.

Prenons l'exemple de la pollution de l'air. Elle est très liée à la pollution routière (particules fines) et aux activités industrielles (pollution chimique). Les régions industrielles sont très exposées ainsi que les grandes villes. A l'échelle des communes, la corrélation entre inégalités territoriales et inégalités sociales n'est pas toujours claire : une étude de 2022 à l'échelle des communes montre des courbes en U où les communes très riches sont aussi touchées que les très pauvres dans les grandes métropoles. Cela s'explique par le fait que la pollution de l'air est plus diffuse et que les communes des grandes métropoles connaissent une fragmentation socio-spatiale très marquée : il peut y avoir des situations d'inégalité sociale intracommunales fortes → il faudrait pouvoir descendre à l'échelle des quartiers. A ma connaissance, on n'a pas de données à cette échelle pour toute la France.

C'est fait dans certaines régions. Par exemple, l'Institut Paris Région a proposé un indicateur qui combine plusieurs pollutions (air, bruit, sol, eau, émissions industrielles) à un maillage très fin de carrés de 500 m de côté. Cela permet d'identifier des points noirs environnementaux. 22% de la population des quartiers « Politique de la Ville » (QPV) franciliens est concernée par un point noir environnemental contre 12% de la population hors QPV. Ça s'étend au-delà des périmètres des QPV : une personne résidant dans l'une des 158 communes franciliennes qui comptent au moins 1 QPV a 2 fois plus de chance d'être concernée par un point noir environnemental (17% contre 9%). On a là un vrai exemple d'inégalité environnemental.

Concrètement, ça donne quoi sur le terrain ? A Saint-Denis, en 2010, se crée le collectif Lamaze sur la question

de la qualité de vie. Il nomme quatre plaies liées à la présence de l'autoroute A1 : une fracture urbaine (les cités d'un côté, les services de l'autre), un environnement accidentogène, des nuisances sonores, la pollution de l'air. Son action porte sur :

1/ un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour l'enfouissement de l'A1 en apportant une contre-expertise pour une alternative technique (enfouissement avec traitement effluents),

2/ la sensibilisation de la population par des événements festifs (Lamaze enlève tes bretelles), des balades urbaines, la pose de capteurs individuels,

3/ un travail de maillage avec d'autres collectifs de luttes contre des grands projets inutiles (autres collectifs mobilisés sur l'A1, Valbon, JO).



Une autre inégalité environnementale est l'**inégalité d'accès** aux ressources et aux aménités environnementales, c'est-à-dire l'accès à l'eau et à l'énergie, l'accès aux espaces verts, aux lacs, au bord de mer ou de rivière.

Prenons l'exemple de l'accès aux espaces verts.

L'image de quartiers bétonnés et très denses est globalement validée quand on regarde l'accès à un espace vert de proximité : il est 3 fois moins élevé pour les 10% des ménages vivant dans les quartiers les plus pauvres que pour les 10% des ménages vivant dans les quartiers les plus riches. Une étude de Hugo BOTTON sur l'accès aux espaces verts a été faite pendant le confinement (seuil d'1km qui détermine la proximité). A l'échelle nationale et dans les agglomérations de Lille, Marseille, Paris, 1 ménage sur 10 est privé d'espace vert contre 1/3 dans les quartiers les plus pauvres de Lille et de Marseille.

Cependant, cela dépend des configurations urbaines. Par exemple, le couvert végétal est de 28% à Plaine Co, jusqu'à 42% à Villetaneuse ou Stains, contre 15% à Paris intra muros. Il est important de souligner qu'il existe un potentiel fort de développement de la nature en ville dans les quartiers populaires. Ils ne sont pas si bétonnés que ça si on fait de la nature en ville une priorité. Une étude de Ségolène Darly à Plaine Commune montre :

- La présence significativement plus importante d'espaces interstitiels, délaissés ou enchâssés entre les infrastructures, et des friches industrielles. Ex. Corniche des forts à Romainville : ancienne carrière de gypse + décharge.
- Des espaces verts des grands ensembles mais peu qualitatifs en termes de biodiversité et peu entretenus. Ex. espaces verts de pieds de tour cité du Grand Bois à Vaulx-en-Velin, aménagement roseraie urbaine par habitants.
- Présence aussi de grands parcs urbains de périphérie : La Courneuve, Miribel Jonage. réserves foncières affectées à partir des années 1960 à l'aménagement et la reproduction des espaces verts.
- Héritage des ceintures maraîchères : plaine des vertus à

Paris, village à Vaulx en Velin, serres de Saintes-Gemmes à Angers.

- Existence de jardins privés ou collectifs hérités de l'histoire ouvrière et urbaine des XIXe et XXe siècles.

Mais la nature est sous pression foncière : densification et transformations urbaines sont très présentes dans ces quartiers.

- Nature de parcs tend à remplacer friches ou terres agricoles (nature comme infrastructure verte, présente dans les projets d'aménagement). Ex. aménagement d'une aire de loisir par la région IDF à la Corniche des forts.
- Construction d'un nouvel équipement public et reconfiguration de la voirie par le NPNRU à Vaulx. Mais préservation roseraie.

**Des inégalités sociales qui ont une dimension environnementale** : une inégale vulnérabilité des personnes face à ces effets de la crise écologique du fait des inégalités sociales qui structurent notre société.

Le différentiel d'exposition est différent du différentiel de vulnérabilité. Non seulement l'exposition directe n'est pas la même selon les territoires et les personnes, mais en plus la vulnérabilité face à cette exposition diffère, et les plus pauvres sont ceux qui ont le moins de moyen pour se préserver de ces expositions.

Quels sont les déterminants sociaux du différentiel de vulnérabilité : revenus, niveau d'éducation, précarité professionnelle, conditions de travail, conditions de logement, isolement social, insécurité alimentaire, âge, genre, race...

Prenons l'exemple des îlots de chaleur urbain. Non seulement ils sont inégalement répartis sur les territoires,

les quartiers denses et bétonnés sont plus touchés, mais aussi la vulnérabilité à la chaleur est plus grande. La vulnérabilité s'envisage à la fois par la sensibilité des biens et des personnes à la chaleur et par leur difficulté à faire face :

- La sensibilité plus grande est accentuée par :
    - o L'âge (moins de 5 ans et plus de 65 ans)
    - o Les caractéristiques de l'habitat : densité d'occupation des logements donc investissement de la rue, logements mal isolés, pas équipés en clim
  - Difficulté à faire face plus grande quand :
    - o Accès aux soins réduits
    - o Carence en espaces verts (à la fois cause des îlots de chaleur et facteur d'aggravation de la vulnérabilité)
    - o Revenus : pas de départ en vacances possible
- ⇒ En IDF, c'est la difficulté à faire face qui est le plus discriminant si on regarde les cartes de l'Institut Paris Région.

Sur le terrain, l'exemple du Quartier Floréal à Saint-Denis : le parc de la Courneuve est à côté avec effet de rafraîchissement, mais un effet d'îlot de chaleur urbain moyen, une sensibilité moyenne et une difficulté à faire face forte. En 2019, 2 vagues de chaleur estivale ont donné lieu à l'ouverture de bornes à incendie. Le projet MDV a mis en place l'animation de permanences d'autoréparation de vélo et des activités pour se rafraîchir écologiquement pour les enfants avec des jeux d'eau à partir de pièces détachées de vélo, couplé à un objectif de sensibilisation des ados pour lutter contre l'ouverture illégale des bornes.

**Des inégalités de contribution** à la crise écologique qui sont très dépendantes du niveau de revenus.

L'impact sur l'environnement des modes de vie en termes d'émission de CO2 mais aussi d'épuisement des ressources ou de dégradation de la biodiversité est bien documenté.

Le rapport Oxfam 2020 établit qu'en France, entre 1990 et 2015, 10% les plus riches ont été responsables de plus de 25% des émissions cumulées de CO2, soit presque autant que la moitié la plus pauvre de la population française. L'empreinte carbone moyenne des 1% les plus riches était 13 fois plus élevée que celle des 50% les plus pauvres (50 tCO2/an contre 4). Le rapport Pautard 2017 explique que les ménages les plus aisés utilisent plus souvent leur voiture, renouvellent plus régulièrement leur véhicule, le partagent moins, voyagent davantage en avion, consomment plus de viande, régulent moins leur consommation d'eau et d'énergie...

Voici quelques exemples de pratiques populaires qui permettent de rappeler la faible contribution des classes populaires à la crise écologique :

- La pratique du jardinage, ici en jardin ouvrier représente un vrai apport alimentaire en terme qualitatif : accès à des produits frais et diversifiés. L'alternative au jardin pour ce jardinier serait le super U de la Roseraie ou le marché de gros de Monplaisir.
- La pratique de la seconde main, ici dans un lieu de réemploi associatif. Alternative au vide-greniers pour les visiteurs : le neuf en supermarché ou au marché.

Pour autant, il ne faut pas tomber dans une idéalisation des pratiques

populaires qui conduiraient à considérer que toutes les personnes de classes populaires sont des écologistes de fait. Cela pose 2 problèmes :

- C'est inexact sur le plan de l'analyse des pratiques : l'autoproduction alimentaire dans le cadre d'un jardin peut être menée dans une logique d'intensification du rendement par reproduction des méthodes de l'agriculture productiviste à l'échelle de la parcelle. Il y a un effet rebond de la seconde main qui conduit à surconsommer. On peut distinguer les pratiques populaires des pratiques écologiques suivant la nature de la pratique et la façon dont elle est réalisée.
- C'est problématique d'un point de vue éthique : on risque de catégoriser selon un registre politique des pratiques qui ne s'en revendiquent pas et qui constituent la manifestation d'une inégalité d'accès à des conditions de vie dignes. Parmi les pratiques populaires écologiques, il convient de distinguer celles qui sont écologistes, c'est-à-dire qui sont investies d'une dimension politique, d'une volonté d'écart à la norme consumériste.

La distinction entre pratiques populaires écologiques et pratiques écologistes n'empêche pas de considérer les pratiques populaires à faible impact comme des supports de l'engagement écologiste en quartiers populaires : c'est une base solide, parce qu'ancrée dans les modes de vie quotidiens, à une réduction de l'impact de la pratique et une requalification de son sens.



Echanges avec la salle, en format « Bocal à Poissons »

